

Manifestation à Lille le 14 mars 2008 des travailleurs sociaux en formation

Communiqué de SUD santé sociaux Nord Pas de Calais

Ce 11 mars 2008 s'est tenu à l'IRTS de Loos (59) une Assemblée Générale Interécoles du Nord Pas de Calais- Picardie de plusieurs centaines de travailleurs en formation du secteur social (Educateur Spécialisé, Assistante Sociale, Educateur Jeunes Enfants, Educateur Technique Spécialisé, Moniteur Educateur,...) menacés dans leur formation et pénalisés par l'absence de financements de la gratification de 398€ instituée par le décret du 31 janvier 2008 à l'occasion des stages en sites qualifiants de plus de 3 mois dans les institutions sociales privées, cette gratification ne s'appliquant pas aux établissements sociaux publics.

Menace sur les diplômes : les employeurs du secteur social n'ayant pas obtenu à ce jour le financement de cette gratification, ont décidé le gel de tous les stages qualifiants. La conséquence pour tous les travailleurs sociaux en formation pourrait être qu'aucun diplôme ne puisse être validé, ces stages étant obligatoires dans le cursus.

Otages d'une mesure gouvernementale non financée : les travailleurs sociaux en formation se retrouvent à la fois dans une situation plus précaire et pour une majorité d'entre eux dans l'impossibilité d'effectuer leur stage.

SUD Santé Sociaux soutient sans réserve les revendications des travailleurs sociaux en formation et exige :

- le déblocage immédiat des financements relatifs à l'application du décret,
- l'extension de la gratification à tous le secteur social public et privé,
- le versement de ce financement aux centres de formation du secteur social qui sont chargés d'assurer la formation des travailleurs sociaux dont les stages sont parties intégrantes,
- la reconnaissance d'un statut de travailleur en formation du secteur sanitaire et social qui implique l'existence d'une protection sociale (droits à la retraite et à la sécurité sociale), ainsi que d'un minimum garanti au moins égal au SMIC, à l'instar des travailleurs en formation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour tous les travailleurs sanitaires et sociaux en formation (Aide Médico-Psychologique, Moniteur Educateur, Infirmier, Aide Soignant,...)

SUD Santé Sociaux appelle :

- l'ensemble des professionnels et des travailleurs en formation du secteur social à répondre à l'appel à la grève du **vendredi 14 mars** et à manifester à 14h, Place de la République à Lille. Une audience en DRASS et à la Préfecture seront demandés.
- **A construire un mouvement durable d'ampleur nationale**, pour imposer la légitime rémunération pour tous les stages réalisés au sein des institutions sociales publiques et privées.

Lille le 11 mars 2008